

DECRET N° 2003-564 DU 24 DECEMBRE 2003

Portant inscription au tableau d'avancement aux
grades supérieurs des personnels officiers des
Forces Armées Béninoises au titre de l'année 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises et les lois n° 88-006 du 26 avril 1988 et n° 98-012 du 25 février 1998 qui l'ont modifiée et complétée ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-492 du 22 novembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 décembre 2003 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au tableau d'avancement au titre de l'année 2004, les officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

GENDARMERIE NATIONALE

GRADE DE COLONEL

- Lieutenant-Colonel : KITI Victor

GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

Chef d'Escadron	OUINSOU	Emile
Chef d'Escadron	AYAMOU	Placide
Chef d'Escadron	BOUKO NAGNIMI	Awal Djibril
Chef d'Escadron	AMOUSSOU	Cocouvi
Chef d'Escadron	MISSODE	Dhossou
Chef d'Escadron	GARBA	Yacoubou

GRADE DE: CHEF D'ESCADRON

Capitaine	ELOMON	Emile
Capitaine	OUANGBEY	Rock Aurelien

GRADE DE: CAPITAINE

Lieutenant	ASSOUM	A. Moussa
Lieutenant	ABALO	Max Noël Folly
Lieutenant	MORO ABDOULAYE	Imorou

A R M E E D E T E R R E**GRADE DE : COLONEL**

Lieutenant-Colonel	ADOSSOU	Etienne
Lieutenant-Colonel	GNANGNON	T. Albert
Lieutenant-Colonel	DJOHI	Cohovi
Lieutenant-Colonel	FAGLA	Florent
Lieutenant-Colonel	GOMINA S.	Fousseni
Lieutenant-Colonel	CHABI BOUKO	Mama Chabi
Lieutenant-Colonel	LATOUNDI	Idrissou
Lieutenant-Colonel	ZANKARO	Moumouni

GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

Chef de Bataillon	KOKOU	Dieudonné
Chef d'Escadron	MITCHAYI	G. Isidore
Chef d'Escadron	BOCOVO	Séraphin
Chef d'Escadrons	TOTON	G. Stanislas
Chef de Bataillon	OGAN-BADA	Clément
Medecin Commandant	LAWANI	Rafiou
Chef d'Escadron	DOSSA	Emmanuel
Chef d'Escadrons	ALABA JOSSA	Jules Nestor
Chef de Bataillon	CLOUBOU	Noumonvi Agboessi
Chef de Bataillon	D'ALMEIDA	Honorat Rhétice
Medecin Commandant	SEHONOU	Jean
Commandant	DEGAN	K. Bathélémy

Pharmacien Commandant	OUSSOU	Djognibo Etienne
Chef de Bataillon	ZOKPODO	Marcellin
Chef de Bataillon	DJIDO	Nestor
Chef de Bataillon	KADJA	Adjoklé
Chef de Bataillon	MAMA	Sanni
Medecin Commandant	HOUENASSI	Dèdonougbo Martin

GRADE DE : COMMANDANT

Medecin Capitaine	HOUNTO	Yao Félicien
Capitaine	AHOUANVOEDO	H. D. Gilles Maxime
Capitaine	CHANGO	A. Jean Claude
Capitaine	GBETOHO	Ignace
Medecin Capitaine	GBAGUIDI	Alexis
Capitaine	SANSIMA	Tchankpéga
Capitaine	YACOUBOU	Boni Laga Bouraïma
Capitaine	IDJOUOLA	Tétéde

GRADE DE : CAPITAINE

Lieutenant	DOSSOU-YOVO	Koffi Hervé Bertrand
Lieutenant	MIGNONDO A.	A. Dominique
Lieutenant	OSSAH	Houssou Pierre
Lieutenant	ABISSI	Edgar Brice
Lieutenant	OREDJEDOU	Cocou Célestin
Lieutenant	AGONGLO	Adolphe Septime A.
Lieutenant	N'DAH-SEKOU	G. H. Tikpatimah
Lieutenant	AMOUSSOU	Codjo François

FORCES AERIENNES

GRADE DE : COLONEL

Lieutenant-Colonel	AVOCANH	Adolphe
Lieutenant-Colonel	MITCHODJEHOUN	Camille

GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

Commandant	KAHO	Marcel
Commandant	N'TIA	M'po N'Fonta Sylvain
Commandant	SAHUI	Séidji Paul
Commandant	DAYE	René

GRADE DE : COMMANDANT

Capitaine	GBAGUIDI	Crespin
-----------	----------	---------

GRADE DE : CAPITAINE

Lieutenant	AVOCANH	Hermann William
Lieutenant	SOSSOUKPE	Nathaniels Frédéric

FORCES NAVALES

GRADE DE : CAPITAINE DE VAISSEAU

Capitaine de Frégate	ALE I.	Amidou
----------------------	--------	--------

GRADE DE: CAPITAINE DE FREGATE

Capitaine de Corvette	AHO GLELE	Patrick Jean Baptiste
Capitaine de Corvette	TABOUDIENI	Dama
Capitaine de Corvette	AWHANGBO	Jean

GRADE DE : CAPITAINE DE CORVETTE

Lieutenant de Vaisseau	BADOU	Ezin Albert
Lieutenant de Vaisseau	CHANHOUN	Maxime José
Lieutenant de Vaisseau	YECHONOU	Dieu-Donné

GRADE DE : LIEUTENANT DE VAISSEAU

Enseigne de Vaisseau de 1 ^{ère} cl	AHOUÉYA	E. Régis Léonce
Enseigne de Vaisseau de 1 ^{ère} cl	HOUNKPATIN	Dossa

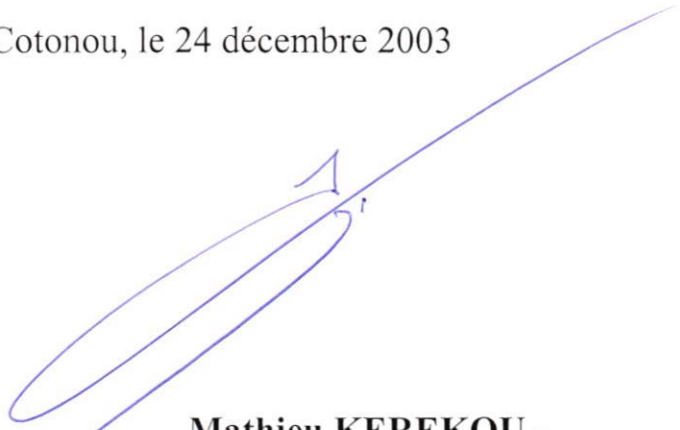
Article 2 : Les décrets de promotion des officiers ci-dessus cités seront trimestriels et comporteront uniquement la liste des candidats inscrits pour le trimestre donné.

Article 3 : Tout officier inscrit au tableau d'avancement est systématiquement décroché dudit tableau s'il encourt une sanction supérieure à dix (10) jours d'arrêts de rigueur avant la parution du décret portant promotion de personnels officiers des Forces Armées Béninoises aux grades supérieurs au titre du trimestre le concernant.

Article 4 : Le Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

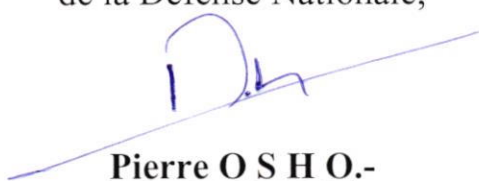
Fait à Cotonou, le 24 décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat chargé
de la Défense Nationale,



Pierre O S H O.-

Le Ministre des Finances
de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MECDN 4 MFE 4
AUTRES MINISTERES 18 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESEP 3 UNIPAR-FDSP JO 1.